CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES SENIORS 2 MESSIEURS 1ère DIVISION

3 et 4 juin 2023 GOLF DE BEAUVALLON

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales. Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de

Cannes Mougins, Frégate, Grande Bastide, Monte Carlo, Roquebrune, Valcros

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Messieurs : ouvert aux joueurs nés avant le 2 juin 1963

FORME DE JEU

Marques de départs jaunes.

1^{er} jour : 3 juin 2023

Qualification: stroke play / 4 simples / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2ème jour : 4 juin 2023

Match-Play / 1 foursome et 2 simples consécutifs / 18 trous

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Champion de Ligue.

Les quatre autres équipes jouent pour le maintien (3^{ème} contre 6^{ème}, 4^{ème} contre 5^{ème}).

Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueurs sur Extranet : http://xnet.ffgolf.org/ doivent s'effectuer avant le mardi 23 mai 2023.

Droits d'engagement : 320€ /facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux équipiers Champions de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre: Francis BARBATE

Arbitre: Claude PASCAL